

Prix de la revue « Études françaises »

G.-André Vachon

Volume 5, Number 2, mai 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036384ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036384ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vachon, G.-A. (1969). Prix de la revue « Études françaises ». *Études françaises*, 5(2), 113–113. <https://doi.org/10.7202/036384ar>

PRIX DE LA REVUE
« ÉTUDES FRANÇAISES »

C'est grâce à la générosité de M. J.-Alex Thérien que la revue Études françaises put créer, en 1967, un Prix littéraire à l'intention des écrivains de la « francité ». En couronnant des écrivains appartenant à des cultures autres que celle de la France, le jury, composé d'universitaires et d'écrivains québécois, veut attirer l'attention du public sur le renouvellement de la langue et de l'expression littéraire qui se poursuit actuellement dans les communautés francophones du monde entier.

La première année, le jury reçut une centaine de manuscrits, provenant de 24 pays. Décerné pour la première fois en février 1968, le Prix fut attribué à un écrivain de la Côte-d'Ivoire, M. Ahmadou Kourouma, auteur d'un récit intitulé les Soleils des Indépendances, où se retrouvent, transposés en français, les thèmes, le style et le rythme du langage africain; ce récit, dont le premier tirage est épuisé, sera prochainement réédité par un grand éditeur parisien.

Après avoir examiné les manuscrits soumis au concours de 1969, le jury estime qu'aucun ne répond aux normes d'excellence qu'il a établies pour l'attribution du Prix, et en conséquence, a décidé que celui-ci ne serait pas décerné, cette année.

Pour que le Prix atteigne plus sûrement son but, le jury a également décidé, pour l'année 1970, de couronner l'œuvre d'un auteur ayant déjà publié un ou plusieurs livres, mais qu'aucun prix littéraire n'aurait encore signalé à l'attention du public. Le Prix de la revue Études françaises demeure donc un Prix de « découverte », institué pour stimuler la création littéraire au Québec et dans les pays de la francophonie.

**Le directeur du comité d'organisation
et président du jury
G.-ANDRÉ VACHON**